



Revue des traditions populaires

Société des traditions populaires (France)

Contenu du document :

1. Revue des traditions populaires :
Le livre, daté du 15/03/1891, comporte 808 pages. *Les Hipaparo y ont accès dans la partie du site qui leur est réservée...*
2. Table des matières du présent document
3. Université de Princetown
4. La Revue des Traditions populaires
Les ponts - Rites de la construction
5. Le culte des eaux dans le monde
6. Les sacrifices propitiatoires
7. **Rosporden** : la sorcière et le garçon de 4 ans
13. Chant albanais
- 15-17 : photos de Jean-Claude CARON
- 18-20 : photos de JyB

Merci à Google qui a digitalisé le livre "Revue des traditions populaires"

GR
R32

Library of



Princeton University.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

6^e Année. — Tome VI. — N.^o 3 — 15 Mars 1891.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES¹

VII.

LES PONTS.

§ 1. — *Les Rites de la Construction.*



On sait, par de nombreux exemples rapportés par les auteurs et les historiens, que les peuples de l'antiquité, à quelque degré de culture qu'ils fussent placés, professaient un grand respect pour les eaux de toute nature, et en particulier pour celles qui, sortant d'une source, allaient après un parcours plus ou moins long se con-

fondre avec un fleuve ou se perdre dans la mer.

Il n'était point permis de les souiller, et des actes, indifférents s'ils étaient accomplis sur la terre, devenaient coupables lorsqu'ils se trouvaient en relation avec l'eau. — Ne franchis jamais à pied, dit Hésiode, le courant des fleuves intarissables, avant d'avoir prié et lavé tes mains dans ses ondes transparentes de blancheur. L'impie qui traverse un fleuve sans purifier ses mains provoque la colère des dieux et s'attire des malheurs dans l'avenir. . . Ne va point uriner dans le courant des fleuves qui se dirigent vers la mer ; garde-toi de les profaner. N'y satisfais pas également d'autres besoins ; une telle action ne serait pas plus louable². Chez les Perses, il était défendu de cracher dans les rivières ; dans la Suisse allemande, cracher dans l'eau, c'est cracher aux yeux du bon Dieu ; en Haute-Bretagne, c'est faire de l'eau bénite pour le diable³.

¹ V. le t. VI, p. 1 et 79.

² *Les Travaux et les Jours*, trad. Bignon, p. 78, dans *Petits Poèmes grecs*. Lezèvre 1841, in-18.

³ SÉBILLOT, *Le Crachat et la Salive*.

Les mêmes idées se rencontrent un peu partout. Les historiens de l'antiquité relatent les sacrifices faits par les commandants d'armée lorsqu'il s'agissait de franchir une rivière. Tylor a réuni de nombreux exemples de ce respect de l'eau ; parmi eux, on peut citer le suivant, qui est emprunté au Nouveau-Monde :

En arrivant sur les bords d'un fleuve, les Péruviens prennent de l'eau dans le creux de leur main et la boivent, en demandant à la divinité de la rivière de leur permettre de la traverser sains et saufs ou de leur fournir du poisson ; puis ils jettent dans le fleuve une poignée de maïs en guise d'offrande. Aujourd'hui encore, les Indiens des Cordilières boivent cérémonieusement quelques gouttes de l'eau du fleuve avant d'essayer de le traverser¹.

Pour les peuples chez lesquels le culte des eaux formait une partie essentielle de la religion, la construction d'un pont ne présentait pas seulement des difficultés matérielles ; ils croyaient qu'avant d'essayer de les surmonter, il était nécessaire de se mettre en règle vis-à-vis des divinités que l'on pouvait outrager, ou tout au moins contrarier, en empiétant sur leur domaine. L'antiquité, dit Preller, qui divinisait toutes les forces de la nature, regardait comme une grande audace de soumettre au joug d'un pont le libre cours d'un fleuve ou d'une rivière. Xercès jetant un pont sur l'Hellespont passait pour un sacrilège aux yeux des Grecs.

Chez les Romains, partout où l'eau apparaissait par la force même de la nature, on reconnaissait une divinité particulière, qu'on honorait d'un culte spécial. C'est pour cela qu'on ne se décidait jamais sans scrupule à construire un pont sur un fleuve. Une tradition basée sur des croyances religieuses assurait que le Tibre ne voulait souffrir qu'un seul pont, le pont Sublicius ; encore fallait-il éviter d'y employer du fer, métal qu'on regardait comme profanant les lieux sacrés. Quand on le réparait ou quand on le mettait à neuf, il fallait faire sur les deux rives et sur le pont même toutes sortes de sacrifices. Ils étaient présidés par les pontifes, qui en tirèrent même leur nom².

On peut, avec toute vraisemblance, conclure de ces idées si universellement adoptées par les civilisations antiques, que l'on observait, au moment de la fondation d'un pont, des rites analogues à ceux qui étaient en usage quand on commençait les murailles qui faisaient la sécurité des villes, ou les grands édifices destinés à devenir la demeure des divinités ou des rois. De nombreux faits prouvent qu'à plusieurs périodes de l'histoire de l'humanité on a cru que la durée des constructions importantes n'était assurée que si, avant de les entre-

¹ *Civilisation primitive*, t. II, p. 274.

² *Religion de l'ancienne Rome*, p. 348 et suiv.

prendre, certaines précautions avaient été prises. Elles avaient pour but d'apaiser les divinités sur le domaine desquelles on était exposé à empiéter, et d'implorer la faveur de celles qui pouvaient avoir de l'influence sur la solidité ou le bonheur de l'édifice et de ses habitants. Chez les peuples peu avancés en évolution ou chez lesquels survivaient des vestiges des antiques croyances, il semblait nécessaire d'accomplir des sacrifices. On a constaté chez des nations très diverses que des victimes humaines étaient enterrées, parfois vivantes, sous les fondations, ou que le sang des hommes arrosait les premières pierres. L'adoucissement des mœurs amena peu à peu la substitution d'animaux aux victimes humaines, puis remplaça les unes et les autres par des effigies : une dernière transformation, dont le sens a parfois cessé d'être compris, substitua le vin au sang. On peut citer comme exemple caractéristique le lancement des navires qui, à Carthage et chez les Polynésiens, était souvent l'occasion de sacrifices humains ; aujourd'hui une bouteille de vin, même de vin blanc, a remplacé ce rite antique.

Je ne connais pas dans l'antiquité classique des fondations de ponts qui aient été précédées de sanglants sacrifices ; mais il est permis de supposer qu'à certaines époques, ils n'ont pas été l'objet de moindres soins que les murailles des villes. Menacés par les génies du monde souterrain, par les divinités des eaux, qui voyaient d'un œil jaloux les empiètements sur leur empire, ils durent être l'objet de superstitions analogues à celles des autres constructions, et il est vraisemblable qu'en les commençant on observa aussi des cérémonies sanglantes.

En Europe même, et dans des contrées où la civilisation est ancienne, on a pu relever, à diverses périodes, dont quelques-unes ne sont pas fort éloignées de nous, des légendes ou des croyances qui constituent une survivance d'une époque où les sacrifices propitiatoires étaient en usage. L'une d'elles, et non la moins curieuse, se rapporte à l'Italie, qui est civilisée depuis plus de deux mille années. Malgré l'intervention d'une divinité chrétienne, il est certain que la légende conserve le souvenir d'un état de choses bien plus ancien que le christianisme. Lors de la construction du pont d'Arta, mille maçons y étaient employés : tout ce qu'ils bâtissaient le jour s'écroulait la nuit. On entendit la voix de l'Archange qui du haut du ciel déclarait que jusqu'à ce qu'on y eût maçonné un enfant des hommes, la maçonnerie ne tiendrait pas ; il ajoutait qu'il était nécessaire de ne pas y emmurer un orphelin ou un étranger, mais la femme du maître-maçon. Lorsque celle-ci vint voir les travailleurs, son mari prétendit que son anneau était tombé au milieu des fondations ; elle offrit de le chercher ; aussitôt, on se mit à

l'emmurer vivante. En mourant, elle maudit le pont, qui depuis tremble comme la tige d'une fleur¹.

M. L. F. Sauv   a recueilli en Basse-Bretagne une l  gende qui est vraisemblablement le reflet d'une   poque o   la solidit   d'un pont n'  tait assur  e que si une cr  ature vivante   tait ensevelie sous ses fondements. Les ponts de Rosporden ne duraient gu  re : ils avaient   t   successivement d  truits, lorsque l'on consulta une sorci  re dont voici la r  ponse. « Si les gens de Rosporden veulent avoir un pont qui ne fasse plus la culbute, ils devront enterrer vivant sous les fondations un petit gar  on de quatre ans. On placera l'enfant dans une futaille d  fonc  e, tout nu, et il tiendra d'une main une chandelle b  nite, de l'autre un morceau de pain. » On trouva une m  re qui livra son enfant ; une grande f  te fut c  l  br  e, et l'innocente cr  ature fut mur  e. A partir de ce moment le pont s'  leva comme par enchantement et depuis des centaines d'ann  es il a r  sist      toutes les charges et    toutes les inondations. Depuis, on a entendu maintes fois dans la nuit l'enfant appeler sa m  re, il pleure, il se lamente, comme au premier jour, en r  p  tant sans cesse :

Ma chandelle est morte, ma m  re,
Et de pain il ne me reste miette².

En pleine Europe civilis  e, et au milieu de notre si  cle, on trouve des souvenirs de l'  poque    laquelle ces rites   taient observ  s r  ellement ; ils sont tellement enracin  s en certains pays, qu'on a cru parfois qu'on les pratiquait encore, tout au moins clandestinement. En 1843, quand on construisait un nouveau pont    Halle en Allemagne, le bruit se r  pandit dans le peuple qu'on cherchait un enfant pour l'enfermer sous les premi  res assises. Dans le m  me pays, quand on jeta un pont de chemin de fer sur la Goelsch, les paysans pr  tendirent qu'un enfant avait   t   enseveli dans les fondations. En 1871, la revue *la Nature* (n   du 15 juin), rendant compte de la premi  re   dition de la *Civilisation primitive*, constatait que les m  mes id  es avaient cours en Grande-Bretagne. Il n'y a pas tr  s longtemps, disait l'auteur de la bibliographie, que lord Leigh fut accus   d'avoir mur   un de ses gens — ou m  me si je ne me trompe, huit de ses gens — dans les fondations d'un pont    Stoneleigh³.

Dans l'Extr  me-Orient, ces id  es sont encore plus r  pandues, ce qui

¹ GRIMM, T. M. t. III, p. 1143.

² *M  lusine*, t. IV, col. 117.

³ GRIMM, *Teutonic Mythology*, p. 1142 ; TYLOR, *Civ. prim.* t. I, p. 122, 124 ; GIRARD DE RIALLE, *Mythologie compar  e*, p. 135.

n'a rien de surprenant puisque, dans quelques-uns des pays qui font partie de la région ainsi dénommée géographiquement, on constate, en plein dix-neuvième siècle, l'existence de cérémonies barbares et de sacrifices humains, lorsqu'il s'agit de constructions importantes. Il est vraisemblable qu'à une certaine époque, même dans la péninsule de l'Indoustan, dont l'évolution est plus avancée que celle des pays voisins, ces coutumes cruelles ont aussi été en usage. Le souvenir en est resté vivace, et maintenant encore, dans les possessions anglaises de l'Inde, il y a des gens qui cachent leurs enfants quand un pont, un chemin de fer ou un dock doit être ouvert au public, persuadés que pour en assurer le succès le gouvernement doit immoler quelques enfants.

Lorsque les Anglais construisirent le pont de l'Hougly, les indigènes étaient convaincus que la mère Gange n'avait consenti à se soumettre à l'injure d'être traversée par un pont, qu'à la condition que chacune des piles serait fondée sur une assise de têtes d'enfants¹.

En Europe, si l'on ne peut constater des sacrifices humains dans notre siècle, on en trouve cependant le souvenir atténué dans l'arrosement, avec le sang d'un animal, de la première pierre d'une construction, ou dans le fait que l'on enfouit dessous un être récemment tué. Pour les constructions sur la terre ferme on pourrait citer d'assez nombreux faits. En ce qui regarde les ponts, on voit qu'en Ecosse, pendant la première moitié du XIX^e siècle, on observait encore des rites de ce genre. C'était jadis la coutume, quand on bâtissait un pont nouveau, de tuer quelque animal et, pour apaiser l'esprit des eaux, de faire couler son sang dans le courant; il existe deux proverbes à ce sujet :

— *If you want the bridge to stand the flood,
Lay the foundation 'mong water and blood.*
— *It ye build a bridge be it black or white,
The Uske-a-vean maun (must) get her mite.*

Le pont de Luib, qui traverse la rivière du Don, fut construit en 1830; James Farquharson, encore enfant à cette époque, était avec les maçons lorsque la première pierre fut posée. L'un d'eux le pria d'essayer de prendre une créature ailée. Le jeune garçon, qui était adroit à lancer les pierres, tua une bergeronnette qu'il donna aux maçons : ceux-ci la mirent sous la première pierre du pont².

La pose de cette petite créature sous les fondations pouvait avoir pour but, comme dans la plupart des faits précédemment cités, d'a-

¹ *Journal of Anthropological Society of Bombay*, t. II, p. 27; *Folk-lore Record*, t. III, p. 282.

² Comm. de M. WALTER GREGOR.

païser les divinités des fleuves qui auraient pu être mécontents de voir leur cours entravé par les piles, ou d'assurer la durée de celles-ci contre la violence des eaux ou autres accidents. On peut toutefois se demander s'il ne s'y rattachait pas d'autres idées, comme celle de détourner des constructeurs le danger de mort, auquel sont exposés, suivant la croyance populaire, ceux qui bâtissent des ouvrages considérables. Au milieu du siècle, en Ecosse, les vieilles gens, en parlant des églises, des ponts, et autres édifices importants, remarquaient toujours que quelqu'un avait été tué pendant la construction. Ils en parlaient avec une sorte d'effroi, et ils semblaient croire qu'une personne devait nécessairement perdre la vie pendant qu'on la bâtissait; si cet accident ne se produisait pas, on en était surpris.

Dans la nuit qui suivit le jour où fut résolue la construction du pont de Luib, un vieil homme entendit à Gorgarff un kelpie (cheval d'eau) qui murmurait ces mots :

*The mason will have wae and dool,
That builds a bridge over the kelpies pool¹.*

J'ai demandé à mes collègues de la commission des monuments mégalithiques si on avait trouvé, en démolissant des ponts anciens, des haches en silex, en pierre polie ou en bronze; leurs réponses ont été négatives, de même que celles des ingénieurs des ponts et chaussées qui ont été chargés de reconstructions. Bien que les haches votives semblent avoir eu surtout pour but de préserver les édifices du tonnerre, il ne serait pas surprenant qu'on ait enfoui sous les piles ces vestiges des anciens cultes, que l'on rencontre aussi dans les fontaines. Cela paraît d'autant plus vraisemblable, que parfois les ponts ont remplacé d'anciens gués, et qu'au moment de traverser les rivières on leur faisait des offrandes pour se les rendre propices.

Dans le nord de l'ancienne Gaule, on en a relevé plusieurs exemples.

On a trouvé à Châtelet, dans le Hainaut, sous le pont de la Sambre, qui est situé sur l'emplacement d'un antique gué de la rivière, un vrai pudding fort résistant, dont la gangue argileuse et ferrugineuse est formée de débris de ferrailles, de clous, d'épingles, de cendres, jetés à la rivière pour se mettre à l'abri des accidents pendant le passage. Lorsque le pont fut construit et remplaça le gué, les offrandes destinées à s'assurer un heureux passage continuèrent jusqu'à une époque assez voisine de la nôtre².

¹ Comm. de M. W. GREGOR.

² *Note sur l'offrande de menus objets dans les voyages, les pèlerinages et les passages de rivières*, par D. A. Van Bastelaer, dans *Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XII, p. 205. Comm. de M. ALFRED HAROU.

En Haute-Bretagne, les anciens racontent que jadis, quand on construisait un pont, on mélangeait du sel avec le mortier employé à la maçonnerie des piles. C'était pour empêcher les fées et les sorciers de hanter le pont après son achèvement.

On dit, dans le même pays, que les pièces d'argent qu'il est d'usage de mettre sous la pile des ponts sont une offrande au génie de la rivière, pour le conjurer de ne pas démolir la construction faite sur son cours¹.

Un fait tout récent montre que l'observation de cette coutume est encore regardée comme nécessaire, ou pour que la construction réussisse, ou pour que ceux qui y prennent part soient préservés des accidents. Lors de la pose de la première pierre du pont de Conflans, sur la Seine, effectuée en 1890 sous la présidence de M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, au moment où l'on allait sceller dans la maçonnerie la boîte contenant le procès-verbal de l'opération, quelqu'un fit observer qu'on avait oublié de mettre dans la boîte les pièces de monnaie d'usage. Aucun des assistants n'avait sur lui de monnaie au millésime de l'année. Néanmoins on ne passa pas outre à l'incident et, sur les instances des maçons et de quelques assistants, on alla dans le voisinage chercher des pièces au millésime de 1890, qui furent placées dans la boîte. Il en résulta un léger retard dans l'accomplissement des formalités officielles².

Les chefs d'Etat et les personnages officiels ont souvent, lorsqu'il s'agissait de piles construites sur pilotis, enfoncé le premier pieu. Le *Journal d'un bourgeois de Paris sur Charles VI* nous en fournit un exemple : « Ce dit jour (31 mai 1413), le pont des *Planches-de-Mibray* fut nommé le pont Notre-Dame, et le nomma le roi de France Charles, et frappa de la trie sur le premier pieu, et le duc de Guyenne, son fils, après, et le duc de Berry, et le duc de Bourgogne, et le sire de la Trémoille³. »

Quelquefois, bien qu'on eût pris soin d'apaiser les divinités par des offrandes, ou de faire bénir le commencement des travaux, on voyait les esprits des fleuves se courroucer et intervenir en personne pour détruire un ouvrage qui leur déplaisait. Une légende allemande rapporte que les habitants de Magdebourg ayant voulu faire construire un aqueduc qui traversait une rivière, on commença à y enfoncer des pieux. Mais il fut impossible de continuer : un homme tout nu, qu'on aperçut dans les eaux, arrachait et brisait tous les pieux⁴.

¹ Comm. de M. F. MARQUER.

² Comm. de M. A. DESCUBES.

³ *Paris*, 25 décembre 1890.

⁴ GRIMM, *Veillées allemandes*, t. I, p. 83.

Quand tous les obstacles avaient été surmontés, on inaugurait le pont, avec certaines cérémonies; il paraît toutefois qu'elles étaient moins nombreuses et moins remarquables que celles qui précédaient la construction. Je n'ai relevé à ce sujet qu'un petit nombre de faits qui soient en relation avec les traditions populaires ou avec les superstitions.

Lorsque le pont Notre-Dame fut achevé, en 1507, on grava sur l'une des arches une inscription ainsi conçue : « Soit mémoire que samedi 10 juillet 1507, sept heures du soir, par noble homme Dreux Regnier, prévôt des marchands, Jean de Lièvre. Pierre Paulmier, Nicolas Segulier et Hugues de Neuville, échevins de la ville de Paris, fut assise la dernière pierre de la sixième et dernière arche du pont Notre-Dame de Paris, et à ce était présente quantité de peuple de ladite ville, par lequel, par la joie du parachèvement de si grand et magnifique œuvre, fut crié Noël et grande joie menée, avec trompettes et clairons qui sonnèrent par long espace de temps¹. »

En Haute-Bretagne, quand un pont était terminé, on l'aspergeait d'eau bénite, et une statue de la Vierge était placée à chacune de ses extrémités pour empêcher le diable et les esprits de le fréquenter².

Lorsque le diable construisait des ponts, il réclamait pour son salaire la première créature vivante qui traverserait le pont. Cette condition se retrouve dans presque toutes les légendes que j'ai pu relever, quelle que soit leur provenance. Est-il téméraire d'y voir une survivance d'une croyance plus ancienne, d'après laquelle la divinité fluviale sur le domaine de laquelle on empiétait exigeait un sacrifice, non-seulement lors de la fondation, mais au moment de l'achèvement. Les cérémonies religieuses usitées lors de l'inauguration n'ont-elles pas eu pour but, à l'origine, d'apaiser le dieu du fleuve ou de l'empêcher d'exiger ce tribut? Il n'est pas venu à ma connaissance que des rites superstitieux aient été en usage lors de l'achèvement d'un pont; il ne serait pas toutefois surprenant de les retrouver quelque part. En Haute-Bretagne, on croit que si la première personne qui passe sur un pont tombe en le traversant, elle est assurée de mourir dans l'année, et si cet accident arrive à une femme enceinte, l'enfant qu'elle porte ne vit pas. Ne serait-ce pas là un dernier vestige de la période pendant laquelle le premier être vivant devait nécessairement être offert à la divinité locale?

En Ecosse, une femme qui a un enfant ne doit pas, sous peine de malheur, passer la première sur un pont. Un enterrement doit passer sur un nouveau pont avant qu'une noce le traverse, sinon le marié

¹ *Mag. pitt.* 1811, p. 279.

² Comm. de M. F. MARQUER.

et la mariée seront les premiers morts dont le convoi passera dessus¹.

Dans la Grèce moderne, on trouve encore vivace la superstition d'après laquelle, la première pierre une fois posée, le premier qui passera mourra dans l'année. Aussi, pour acquitter la dette, les maçons ont-ils soin de tuer sur cette pierre un agneau ou un coq noir. La même idée a suggéré en Allemagne la légende du diable qui venait de bâtir un pont et que l'on frustra de son salaire, une âme à lui promise, en faisant d'abord traverser le pont par un coq. A Francfort, on en fit passer aussi un sur un pont nouvellement bâti, pour que le malheur qui atteint celui qui foule le premier une nouvelle construction s'attachât à cet animal².

Le peuple raconte que les fondations de certains ponts reposent sur des objets assez inattendus; d'autres légendes, dont l'origine populaire n'est pas toujours certaine, prétendent expliquer les noms singuliers que portent quelques-uns d'entre eux : C'est ainsi que, suivant une tradition, le pont de Londres fut bâti sur des balles de laine, ce qui veut dire que le produit de ce commerce contribua à sa construction³. Dans la Loire-Inférieure, on prétend, à propos du Pont d'Os et du Pont d'Armes, sur le trait de Mesquer, qu'il s'y livra jadis de grandes batailles et que l'un d'eux a été construit sur les os, l'autre sur les armes des vaincus⁴.

Le Pont-du-Diable, sur le Lignon, est un lieu redouté; on raconte qu'un seigneur, attaqué traîtreusement par un de ses rivaux, fit vœu, s'il était vainqueur, de bâtir un pont. Comme son adversaire était un félon qui s'était recommandé aux fayettes et au démon, il décida que ce pont serait le Pont-du-Diable.

Lorsqu'un pont réputé solide avait été renversé par la violence des eaux, ou qu'il s'était écroulé, le peuple, frappé de cette ruine, faisait intervenir le surnaturel, et voulait y voir une marque du courroux céleste ou la punition d'un crime. A Paris, on attribua la chute du pont Notre-Dame, en 1499, au parricide d'un nommé Richard Leslie, qui avait tué sa mère sur ce pont⁵.

PAUL SÉBILLOT.

¹ Comm. de M. W. GREGOR.

² TYLOR, t. 1, p. 124. GRIMM. T. M. t. II, p. 1143.

³ AUBREY, *Remains of Gentilisme*, p. 209.

⁴ Comm. de M. RENÉ KERVILLER.

⁵ En Mingrélie, une antique tradition raconte que plusieurs cavaliers, qui avaient passé à gué un cours d'eau, entendirent une jeune fille à pied qui réclamait aide pour le traverser. Loin de lui venir en aide, ils se moquèrent d'elle. Alors elle prit des branches d'arbres, les jeta d'un bord à l'autre, puis traversa intrépidement la rivière. Saisis d'admiration, ils s'écrièrent : « Kal Ghida ! Pont de Fille ! » et c'est depuis ce temps que le pays de Colchide porte le nom Kal-Ghida. M^{me} CARLO SERENA *Voyage en Mingrélie*. Comm. de M. A. CARTEUX.

⁶ *Société d'agriculture de la Loire*, t. XII, p. 200.

⁷ JACOB, *Curiosités de l'histoire du Moyen Age*, p. 533.

LE PONT D'ARTOS.

Chant Albanais¹.

— Bonne chance au travail, maçons !
 — Bonne chance à toi, tu fais bien de venir,
 Mais nous, quelle chance pouvons-nous avoir ?
 Voilà trois ans que nous travaillons,
 Et nous n'avancons pas avec notre pont,
 Nous ne pouvons le mettre sur pied ! »

— Je m'en vais vous dire, maçons,
 Mais jurez votre parole d'honneur
 Que vous ne le révélez pas aux femmes :
 Prenez l'une d'elles pour offrande,
 Mettez-la sous vos fondements,
 Et vous ferez le pont quand vous voudrez. »

« Ma belle-sœur, portez le manger,
 Moi, j'ai les mains pleines de pâte. »
 Et celle-ci de répondre à la plus jeune :
 « Mon enfant pleure, faut aller vous-même. »
 La jeune femme s'en va avec le manger :

Bonne chance au travail, maçons »
 Bonne chance à toi, tu fais bien de venir »
 Eh, mon marl, pourquoi pleurez-vous ? »
 Mon alliance est tombée dans le trou. »
 Ne crains rien, je vais la retrouver. »

HEDWIGE HEINECKE.

(Trad. de *Zeitschrift für Volkskunde*. 1891).

¹ Dans Dozon, *Contes Albanais*, p. 255, la légende est plus complète ; la femme est emmurée ; elle supplie ses beaux-frères de lui laisser dans le mur une ouverture afin qu'elle puisse allaiter son enfant. Ils laissent un trou par lequel le lait coule même après la mort de la jeune femme, et jusqu'à ce que l'enfant eût grandi. Plus tard, à la place du lait, il sortit de l'eau, et il se forma une source pour toujours.

PIÈCES DE MONNAIE DANS LES FONDATIONS.

En 1855, lors de l'ouverture de la route départementale qui va de Quatre-Chemins à Houeilles, j'eus à faire construire un ponceau, dont les fondations étaient établies sur un banc de rocher calcaire dont la surface fut régularisée par une couche de béton. Cela fait, des dispositions furent prises pour la cérémonie de la pose de la première pierre.

Le moment venu, le chef ouvrier du chantier de l'administration me dit que, pour rendre le pont solide, il fallait mettre une pièce de monnaie dans les fondations. C'est ce qui fut fait. Si jamais on vient à démolir le petit ponceau de l'Avance, on trouvera, sous la première assise de chaque piédroit, entre le béton et la pierre de taille, une pièce de dix centimes, au millésime de 1855.

LIBATION A LA POSE DE LA CLEF DE VOUTE.

Vers 1877, à Gap, j'ai fait construire une voûte en allongement du pont en maçonnerie sur le torrent de Bonne. Au moment de la pose du dernier voussoir formant clef, les maçons déclarèrent que la voûte ne tiendrait pas si on ne lui faisait pas *boire un coup* avant d'être clavée. Deux bouteilles de vin furent apportées. Le premier verre de vin fut versé dans le mortier et c'est avec du mortier rougi que la clef de voûte fut fichée¹. Le surplus de la libation fut, bien entendu, distribué aux ouvriers du chantier.

LOUIS FARGUE,

Inspecteur général des ponts et chaussées.

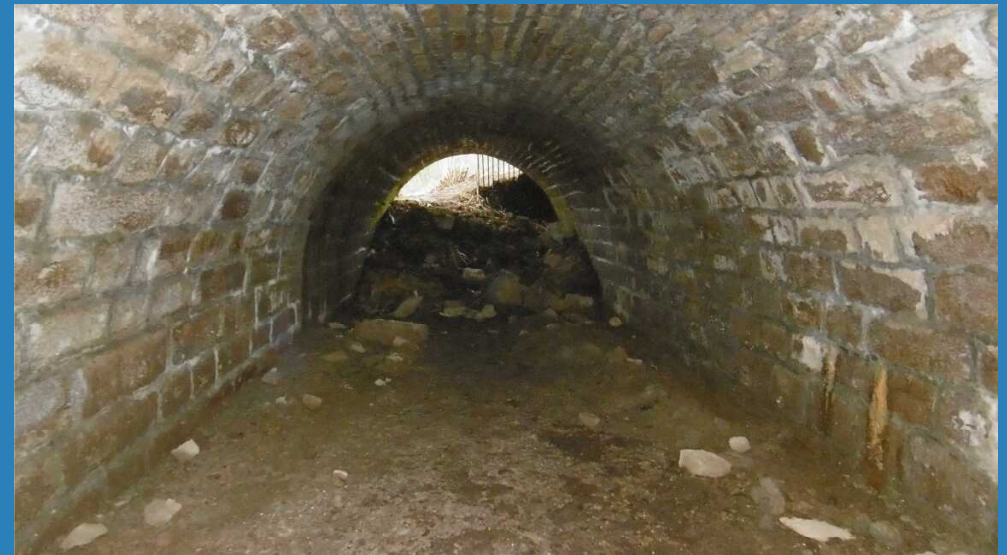
Cet arrosage de la clé de voûte ne serait-il pas une survivance d'une époque où la pose de cette partie importante de la construction devait être accompagnée de cérémonies, parmi lesquelles figurait peut-être un sacrifice sanglant ? (P. S.).



Alber et Léon.



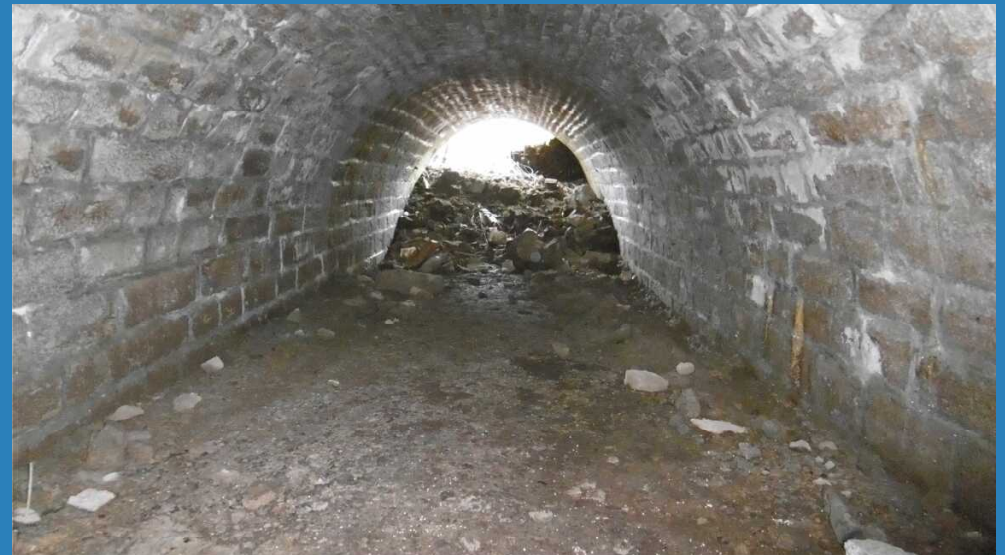
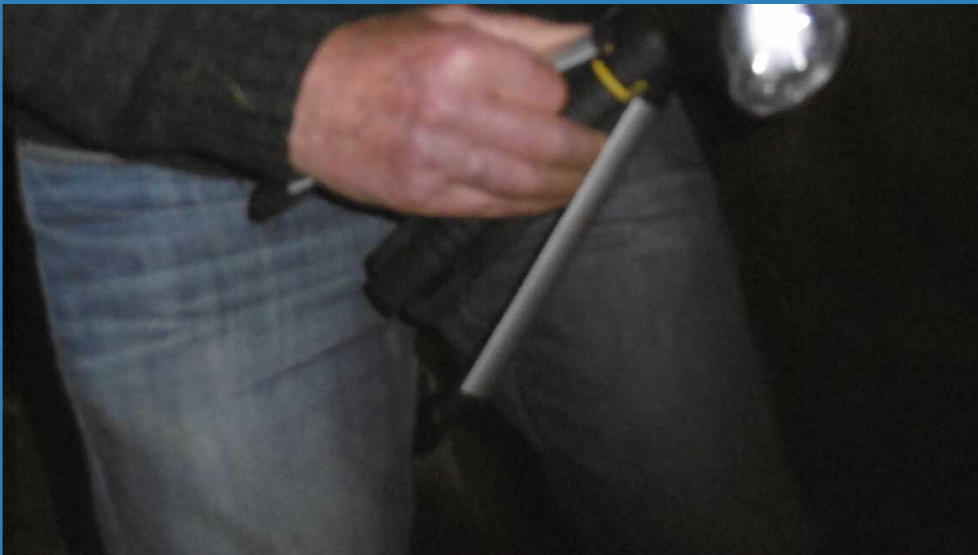
Le fond est muré, légèrement en biais



Longueur : environ 11,0 m
Largeur : environ 2,0 m
Hauteur "sous plafond" : environ 1,80 m



Reste seulement une demi-grille... semi-enterrée de surcroît.

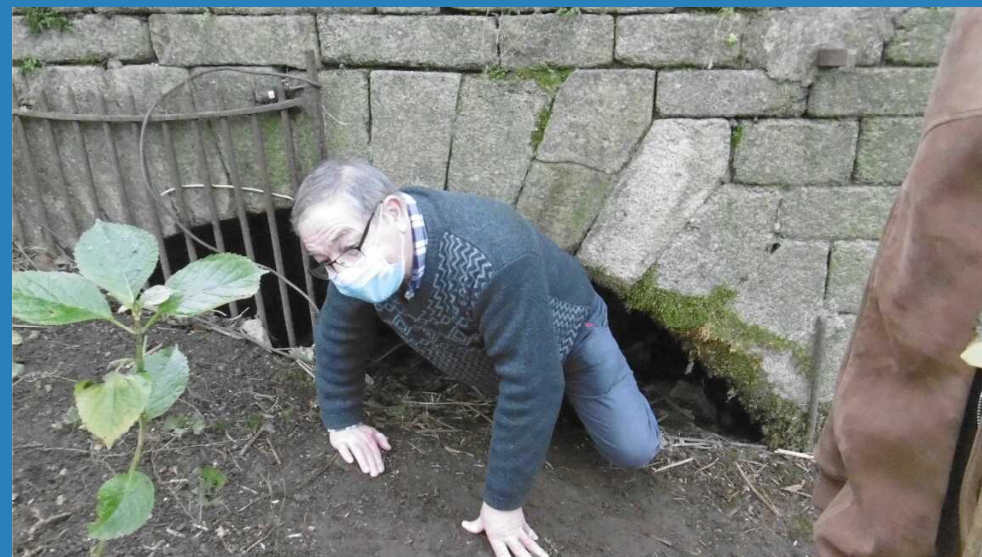
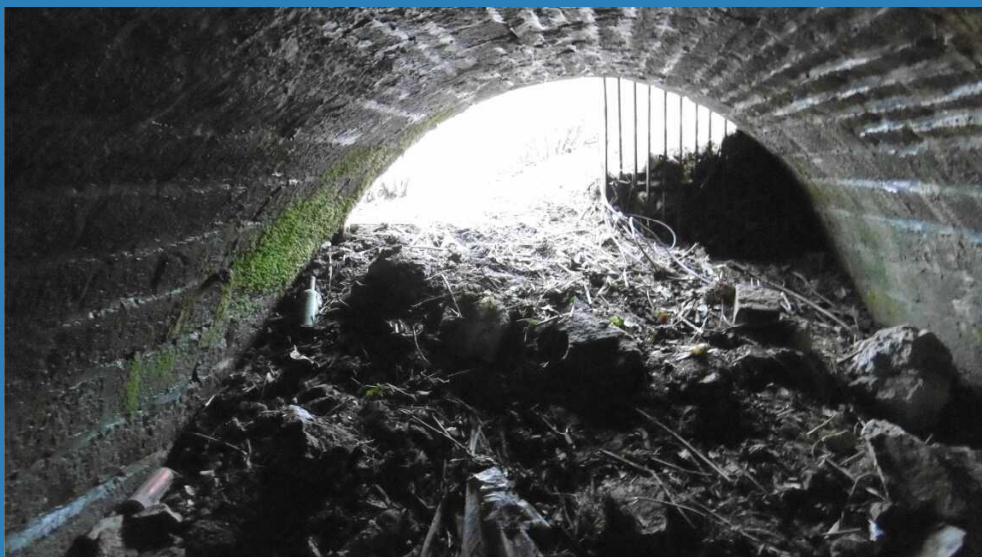


Jean-Claude est équipé pour la *spéléologie* : lampe tripode orientable !



La taille des hortensias a dégagé l'accès à l'arche du pont.

L'entrée est bien encombrée...



Photos de JYB : 3 pages sur fond vert



Au moins trois "appareillages" pour le mur







La lampe tripode au pied de son utilisateur...



Aucune trace visible de l'enfant emmuré !